



MUNICIPALITE  
DE  
DONNELOYE

Donneloye, le 27 mai 2021

**Rue des 3 Fontaines 18  
1407 Donneloye**

Tél. 024/433.19.50  
E-mail info@donneloye.ch

Au Conseil Général  
de et à  
1407 Donneloye

**Préavis 01/2021**

### ***Rapport sur la gestion et les comptes 2020 de la commune de Donneloye***

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les comptes 2020 de la Commune de Donneloye ont été examinés et approuvés par la Municipalité lors de sa séance du 26 mai 2021.

Nous tenons à votre disposition pour consultation :

- Le rapport de la fiduciaire comprenant les comptes communaux 2020, le tableau des amortissements, la récapitulation des emprunts bancaires et prêts
- Les procès-verbaux des séances de la Municipalité

Ci-dessous nos commentaires sur l'exercice 2020 en 2 parties :

**Partie A** : commentaires généraux sur la gestion

**Partie B** : commentaires spécifiques sur les comptes

## **A Rapport de gestion**

L'année 2020 fut évidemment marquée par la crise sanitaire. Toutefois l'activité communale fut peu impactée, mises à part les restrictions obligatoires et les mesures de prévention prises. Lors du confinement de mars, la Commune a pu compter sur les Jeunes qui ont répondu présents pour apporter une aide aux personnes qui le souhaitaient, encore merci à eux et à tous ceux qui se sont sentis solidaires durant cette période particulière. Un grand merci également aux 19 personnes qui oeuvrent pour le bon fonctionnement de nos villages et bien sûr à nos collaboratrices du Secrétariat communal, de la bourse et du contrôle des habitants, toujours présentes, qui mettent compétences et disponibilité au service de la collectivité.

Sur le plan administratif, il est à noter que la crise sanitaire a eu un impact sur les dossiers traités par des instances extérieures à la commune : les délais pour le traitement des dossiers de mise à l'enquête pour les constructions et le PACOM notamment se sont vus rallongés significativement.

Il est évident que cette crise a eu et aura un impact sur les résultats financiers des collectivités publics. Pour Donneloye, une répercussion directe est enregistrée principalement au niveau des heures effectuées à l'école pour assurer les mesures sanitaires exigées, d'une légère diminution des loyers encaissés au niveau du restaurant et d'une augmentation importante au niveau des coûts de l'EFAJE.

Le montant des impôts encaissés est en diminution et la crise sanitaire va certainement aggraver cette situation.

En 2020, la péréquation est favorable à la commune, notamment eu égard aux rentrées fiscales. Toutefois, comme pour la grande majorité des communes du Canton, il est évident que la péréquation canton/communes doit être rapidement corrigée en faveur des communes. Les charges imposées sont trop lourdes et la marge pour assurer les investissements nécessaires au maintien du patrimoine communal est quasiment inexistante ce qui à long terme peut avoir des conséquences fâcheuses. Les discussions sont en cours, espérons que la nouvelle législature verra une solution acceptable pour les communes mise en application.

## **B COMPTE D'EXPLOITATION 2020**

L'exercice 2020, totalisant CHF 2'947'221.55 de revenus et CHF 3'000'131.08 de charges, laisse apparaître un excédent de charges de CHF 52'909.53, après déduction des amortissements obligatoires budgetés qui se montent à CHF 209'900.00 et CHF 19'620.00 d'amortissements supplémentaires non budgetés ; total des amortissements du patrimoine administratif : CHF 229'520.00. A cela s'ajoutent les amortissements du patrimoine financier de CHF 18'750.00 soit un total des amortissements comptables de CHF 248'270.00.

Contrairement à l'année dernière le résultat de la péréquation, en raison d'une baisse très sensible des impôts, sera « favorable » pour 2020 ; un montant total de CHF 168'000.00, selon la simulation et les premiers chiffres communiqués par le Canton, devrait nous être remboursé dans le courant de l'automne 2021.

### **1. Administration générale**

#### **Administration Générale**

##### **110 Administration**

###### **110.301 Traitement du personnel**

Salaires du personnel administratif : environ CHF 102'353.00, augmentation par rapport à 2019, quelques heures supplémentaires pour le secrétariat et la bourse, surcroît de travail.

Heures administratives de la Syndique et des Municipaux : 127 heures

Heures administratives projets épicerie et auberge : 116 heures

Le poste est presque identique à 2019.

Les charges sociales sur ce poste continuent à augmenter.

**110.3101 Frais informatique et 110.311 Achat mobilier-machines-mat.**

Augmentation due au remplacement de deux ordinateurs pour la bourse et le contrôle des habitants pour un montant CHF 3'575.00 sur le compte 110.311 et des frais de mise à jour des programmes pour le contrôle des habitants. Un nouveau contrat d'assistance informatique a été conclu début 2020.

**110.313 Fournitures diverses bureau communal et 110.3131 Achat matériel Covid-19**

Ces deux comptes ont été créés en 2020.

**110.317 Réceptions – manifestations et 110.3171 Journal « Générations » et cadeaux jubilaires**

Aucune manifestation communale en 2020.

**110.352 Participation charges autres communes**

En automne 2020, la Commune de Bioley-Magnoux a annoncé que des travaux d'assainissement au stand de tir de Bioley-Magnoux devaient être entrepris. Selon la convention signée, la Commune de Donneloye doit participer aux coûts de ces travaux (installation des récupérateurs de balles sur la butte) pour un montant total de CHF 17'321.24 (prix par habitant : CHF 21.05) ; un acompte de CHF 8'600.00 est comptabilisé sur 2020, le solde sera payé en 2021.

**110.436 Remboursement de tiers**

La Municipalité, en accord avec les riverains propriétaires du chemin de la Gravière à Donneloye, a commandé une étude de diagnostic du trafic et de la mobilité suite à la mise à l'enquête de la construction d'une halle avec bureaux, d'un atelier, d'un dépôt et d'une place de lavage sur la parcelle 35 à Donneloye. Les coûts de cette étude, pour un montant total de CHF 14'000.00, sont répartis entre les riverains (comptabilisés sous 110.3181 et sous 110.436).

**180.351 Parts charges cantonales, part.transports régionaux**

Participation inférieure au budget.

## **2. Finances**

### **200 Comptabilité générale - contentieux**

**200.3301 Intérêts bonifiés, défalcatons, remise**

Défalcations de factures anciennes (prescriptions et personnes sans adresse connue).

**200.309 Attribution réserve impôts à encaisser et débiteurs**

Selon les chiffres fournis par l'ACI et le total des débiteurs douteux, il a été décidé d'augmenter le montant de la provision pour les impôts à encaisser et les débiteurs d'un montant de CHF 8'000.00 (provision au bilan sous compte 92594 : CHF 63'000.00).

## 210 Impôts

Nette diminution des rentrées des impôts par rapport à 2019 : - CHF 186'000.00 environ  
 Augmentation des charges : + CHF 11'000.00 environ

### 210.400 Impôts sur revenu et fortune :

Modifications enregistrées par rapport aux comptes 2019:

(montants arrondis à environ :)

Impôt revenu et fortune : - CHF 136'400.00

Impôt à la source : - 4'000.00

Impôt personnes morales : + 2'000.00

(compensation RIE III Vaud) : - 3'000.00

Impôt foncier : + 3'300.00

Droits de mutation : - 20'500.00

Impôt successions/donations : - 3'000.00

Impôt sur les gains immobiliers : - 54'000.00

Impôts frontaliers : + 30'600.00 (comptabilisé les années dernières avec l'impôt revenu et fortune)

Répercussion importante sur la péréquation (diminution des impôts PP + des impôts conjoncturels).

Le résultat pour 2020 est favorable à la Commune. Les acomptes payés en trop en 2020 seront remboursés courant 2021 (montants mis en réserve au 31.12.2020).

L'augmentation des charges est principalement due aux défalcatons accordées par l'ACI et à une remise d'impôt (220.330)

### 210.381 Attribution Fonds renouvellement-rénovations

Selon la décision du Conseil Général, le montant de CHF 17'417.55, qui correspondant à la taxe d'usage du sol versé par la Romande Energie, a été attribué au Fonds de réserve renouvellement-rénovations (381).

## Service financier

### 220.352 – 220.452 Fonds de péréquation :

Pour le calcul de la péréquation 2019, la simulation effectuée laisse apparaître un montant à payer de CHF 138'000.00

Montants comptabilisés au 31.12.2019 en réserve :

- Péréquation :	CHF 90'000.00
- Facture sociale :	CHF 43'000.00
- Réforme policière :	CHF 5'000.00
Total :	CHF 138'000.00

Factures reçues et remboursées :

- Péréquation :	CHF 93'969.00
- Facture sociale :	CHF 39'438.00
- Réforme policière :	CHF 2'638.00
Total :	CHF 136'045.00

Différence : CHF 1'955.00 en bénéfice sur 2020

A cela s'ajoute, suite simulation et décompte provisoire 2020 les écritures suivantes :

Péréquation directe, acomptes payés en trop	CHF 100'000.00
Facture sociale, acomptes payés en trop	CHF 65'000.00
Réforme policière, acomptes payés en trop	CHF 3'000.00
Total :	CHF 168'000.00

### **230.3316 Amortissements et réserve non ventilés**

A la demande de la Commission des Finances et gestion lors de leur rapport sur les comptes 2019, le compte au bilan 91701 Plan général d'affectation doit être amorti. Un montant de CHF 15'000.00 (non mis au budget pour 2020) est comptabilisé sous ce poste.

## **3. Domaines et bâtiments**

### **320 Forêts**

#### **320.315 Entretien des installations – 320.451 Participations cantonales**

Réfection du chemin des Billardes à Donneloye : CHF 45'000.00 ; ces travaux ont été subventionnés par la DGE pour un montant de CHF 31'500.00

#### **320.352 Participation charges autres communes**

Pot commun et coût poste du garde un peu en dessous du budget

### **35 Bâtiments :**

#### **Collèges :**

#### **3511.301 Salaires du personnel – Collège de Donneloye**

Augmentation du salaire de la concierge : heures supplémentaires pour désinfection des classes en mai-juin et à partir de la rentrée d'août 2020 (Covid-19) : 104 heures

La pandémie a également des répercussions sur les charges sociales (3511.303) et les fournitures (3511.313). Ces coûts supplémentaires ont été pris en compte pour le décompte des frais facturés à l'ASIRE

#### **3511.314 Entretien des bâtiments – Collège de Donneloye**

Remplacement des vélux appartement 4 pièces : CHF 7'397.60  
Pose d'un revêtement stratifié appartement 2 pièces : CHF 1'447.00

#### **3511.3141 Entretien des extérieurs – Collège de Gossens**

Nouveau compte créé pour entretien des extérieurs

#### **3513.314 Entretien des bâtiments – Collège de Mézery**

Peinture des volets

#### **3514.315 Entretien des installations – Collège de Prahins**

Réparation (remplacement du déshydrateur) congélateur Prahins  
La vétusté de cette installation et les coûts qu'elle pourrait engendrer dans un futur proche, ont justifié la décision de renoncer à son utilisation. Une mise hors service est intervenue en janvier 2021.

## **352 Grande salle**

### **352.312 Eau-énergie-combustible**

Consommation mazout pour chauffage grande salle période occupation par le tenancier de la Clef des Champs.

### **352.315 Entretien des installations**

Remplacement urinoir et wc handicapés grande salle

## **353 Eglises**

### **3531.3141 Entretien des extérieurs – Eglise de Donneloye**

Nouveau compte créé pour entretien des extérieurs

### **3531.315 Entretien des installations – Eglise de Donneloye**

Remplacement de l'horloge électrique clocher

### **3534.3141 Entretien des extérieurs – Eglise de Prahins**

Nouveau compte créé pour entretien des extérieurs

## **355 Auberge communale et 3551 Epicerie**

Les 2 comptes présentent des résultats positifs.

### **355.312 et 3551.312 Eau-Energie-Combustible**

Décompte de participation des frais de chauffage et d'électricité – compensés par les participations aux frais (comptes 355.465 et 3551.465) ; le décompte final sera comptabilisé sur 2021

### **3514.3141 Entretien des extérieurs – Epicerie**

Réparation des bacs parking épicerie-auberge

## **3564 Bâtiments Prahins**

### **3564.315 Entretien des installations**

Remplacement du sèche-lingenau bâtiment Rue du Village 5

## **4 Travaux**

### **430 Routes**

#### **430.314 Entretien des routes**

Travaux budgetés pas effectués sur 2020

#### **430.315 Entretien des installations**

Démolition du mur bordant la propriété Narciso da Silva Gossens : CHF 4'895.50

Marquage des places de parc Rue des 3 Fontaines Donneloye : CHF 4'571.05

#### **430.318 Honoraires et prest.de services**

Déneigement : CHF 500.00 (uniquement forfait)

Déneigement par DGMR : CHF 5'706.20

## **441 Parcs – Places de sports et loisirs**

### **441.314 Entretien des places de jeux et 441.315 Entretien des installations**

Remplacement engins et pose de dalles places de jeux Prahins : CHF 11'398.00 et CHF 13'450.25

## **450 Déchèteries**

### **450.318 Honoraires enlèvements des déchets et 450.465 Participations de tiers**

Coûts enlèvements des déchets identiques à 2019, mais inférieurs au budget ; meilleure ristourne de la taxe aux sacs

## **460 Egouts et épuration**

### **460.314 Entretien des collecteurs et 460.315 Entretien des installations**

Remplacement de collecteurs EC parcelle 3031 et parcelle 2096 : curages et réparations des collecteurs + canalisations de fontaines

Achat d'une pompe pour station pompage Gossens : CHF 2'422.65

### **460.318 Honoraires et prestations de service**

Honoraires de l'étude pour la régionalisation de l'épuration – étape 2, facture finale : CHF 17'232.00 – Participation des Communes associées : CHF 10'815.00 (460.452)

## **461 Stations d'épuration**

### **4611 Step de Donneloye**

Salaire du personnel en dessous du budget

### **4611.318 Honoraires et prestations de services**

En supplément des habituels transports et traitements des boues, frais pour la vidange de la fosse Emscher :

Honoraires suivi des travaux : CHF 2'073.25

Vidange de la fosse et traitement des résidus : CHF 7'809.35

## **470 Cours d'eau, rives – Ruisseaux**

Compte positif grâce aux subventions comptabilisées pour deux ans.

### **470.315 Entretien des installations et 470.318**

Renforcement du ruisseau-canalisation parcelle 134 Donneloye : CHF 3'000.00

Honoraires étude Ruisseau du Marais Mézery : CHF 54'018.30

### **470.451 et 470.565 Participation cantonale, subventions et de tiers**

Ruisseau du Marais Mézery : subvention cantonale : CHF 51'317.38

Participation Romande Energie : CHF 8'489.25

Subvention ruisseau du Lombrax (comptabilisé en partie sur 2019) solde sur 2020 : CHF 2'705.00

## **5 Instruction publique & culte**

### **510 Enseignement primaire-secondaire**

Selon les comptes 2019 de l'ASIRE : coût à l'habitant CHF 583.120, montant pour notre commune : CHF 479'907.25 pour 823 habitants (peu d'augmentation par rapport aux comptes 2019, mais inférieur au budget qui était de CHF 625.063/hab).

### **580 Temples et cultes**

Paroisse de Paquier-Donneloye : CHF 5'625.45 (comptes 2019 - augmentation)  
Paroisse catholique Yverdon : CHF 2'940.95 (diminution par rapport aux comptes 2019)

## **6 Police**

### **610 Police (réforme policière)**

Montant facturé pour la péréquation : CHF 2'638.00  
./ montants mis en réserve en 2019 : CHF 5'000.00

Pour 2020 : Montant budgété : CHF 63'828.00  
suite à la simulation acomptes payés en trop : CHF 5'000.00 sur compte 610.4511

### **650 Défense contre l'incendie**

Comptes inférieurs au budget

## **7 Sécurité sociale**

### **710 Service social**

RAS-ACAS coûts identiques aux comptes 2019  
FAJE – EFAJE : nette augmentation des coûts + CHF 43'719.70 par rapport aux comptes, mais d'environ CHF 60'000.00 supplémentaire par rapport au budget  
Forte augmentation du prix des heures :  
Accueil familial : + 2.15/h.  
Accueil préscolaire : + 2.22/h.  
Selon les courriers et rapports de l'EFAJE, ces augmentations sont dues aux coûts Covid-19.  
Paiements des salaires pendant la période du 1<sup>er</sup> confinement mais pas facturés aux parents, participation cantonale, mais pas fédérale (en attente, mais pas comptabilisée sur 2020)

### **720 Prévoyance sociale**

#### **720.351 Facture sociale :**

Remboursement facturé : CHF 39'438.00  
montant mis en réserve en 2019 : CHF 43'000.00

Montant budget selon acomptes 2020: CHF 389'411.00  
Suite simulation et décompte provisoire 2020  
Acomptes payés en trop : CHF 65'000.00

## **8 Services industriels**

### **810 Service des eaux**

#### **850.318 Honoraires et prestations de services**

Honoraires auto-contrôle : CHF 3'202.25

Honoraires réalisation du plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) : CHF 14'216.40

#### **810.381 Attribution aux fonds eau**

Le compte service des eaux ne devant pas être bénéficiaire, un montant de CHF 29'967.00 est attribué au fonds de réserve eau

#### **810 Réseau distribution son et image**

Amortissement obligatoire budgeté : CHF 20'000.00

Amortissement supplémentaire : CHF 4'620.00 représentant la TVA pas calculée lors de la demande du crédit d'investissement. Le compte au bilan est complètement amorti (91445)

### **Investissements en cours**

#### **91232 Rénovation bâtiment de la Clef des Champs**

Crédits d'investissement octroyés : CHF 850'000.00 et CHF 40'000.00

Quelques factures payées en 2021 et un subside reçu en 2021 ; le décompte final laisse apparaître un dépassement de CHF 33'972.15

L'amortissement selon préavis du compte 912320 « Bâtiment mixte – projet « Romarin » de CHF 41'545.15 est à ajouter à ce montant.

Une demande de crédit supplémentaire pour un montant de CHF 75'517.30 fait l'objet d'un préavis séparé.

#### **912321 Création épicerie**

Crédit d'investissement octroyé : CHF 710'000.00

Décompte final des travaux : CHF 627'496.35,

Amortissement selon préavis du compte 912320 « Bâtiment mixte – projet « Romarin » : CHF 30'000.00

soit un montant total de CHF 52'053.75 en dessous du crédit d'investissement demandé.

1<sup>er</sup> amortissement obligatoire budgeté : CHF 3'750.00 (calculé sur 9 mois)

Etat du compte au 31.12.2020 : 653'746.35

#### **914161 Step de Donneloye remplacement des disques biologiques**

Crédits d'investissement octroyés : CHF 315'000.00

Investissement au 31.12.2020 : CHF 302'016.55

Des factures finales sont toujours en attente de résolutions des problèmes avec l'installation.

## LA MUNICIPALITE DE DONNELOYE AU CONSEIL GENERAL

Vu ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de prendre la décision suivante :

### LE CONSEIL GENERAL DE DONNELOYE

sur proposition de la Municipalité  
entendu le rapport de la Commission des finances et gestion et  
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'adopter les comptes de la bourse communale de Donneloye arrêtés pour l'année 2020 :

Revenus :	2'947'221.55
Charges :	3'000'131.08
Excédent des charges :	52'909.53

2. de donner décharge à la Commission des finances et gestion, à la boursière et à la Municipalité.
3. d'adopter la gestion de la Commune et d'en donner décharge à la Municipalité.

Nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

la Syndique

L. Courvoisier



la Boursière

F. Gavillet

#### Annexes :

- Rapport de la fiduciaire avec comptes
- Tableau des amortissements
- Tableau des emprunts